

Rapport public Parcoursup session 2024

IFRES d'Alençon - D.E Ergothérapeute

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

IFRES d'Alençon - D.E Ergothérapeute (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (26258)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 7%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IFRES d'Alençon - D. E Ergothérapeute (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (26258)	Jury par défaut	Tous les candidats	46	508	444	189	43

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IFRES d'Alençon - D. E Ergothérapeute (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (26258)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	444	389	172	40	93 %
			Masculin	64	55	17	3	7 %
			Total	508	444	189	43	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
IFRES d'Alençon - D.E Ergothérapeute (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (26258)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	3	3	0	0	0 %
				Sans mention	125	118	15	7	17,1 %
				AB	161	154	72	17	41,5 %
				B	87	85	75	14	34,1 %
				TB	22	22	21	3	7,3 %
				Total	398	382	183	41	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	33	17	0	0	0 %
				AB	28	21	2	1	50 %
				B	15	14	2	1	50 %
				TB	5	5	2	0	0 %
				Total	81	57	6	2	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	4	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	9	0	0	0	
				B	7	4	0	0	
				TB	2	0	0	0	
				Total	22	4	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	7	1	0	0	
				Total	7	1	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IFRES d'Alençon - D.E Ergothérapeute (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (26258)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	247	218	81	19	44,2 %
			En réorientation	181	170	82	20	46,5 %
			Non scolarisés	56	36	13	1	2,3 %
			Scolarité étrangère	12	8	5	0	0 %
			Autres	12	12	8	3	7 %
			Total	508	444	189	43	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IFRES d'Alençon - D. E Ergothérapeute (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (26258)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	80	80	42	11
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	72	71	40	13
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	48	47	20	2
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	35	35	23	5
			Autres doublettes	112	112	45	8

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Technologique	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	65	52	6	2
			Autres doublettes	5	0	0	0
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IFRES d'Alençon - D.E Ergothérapeute (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (26258)	Jury par défaut	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	23,1 %	23,2 %	24,7 %	28,2 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	20,7 %	20,6 %	23,5 %	33,3 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	13,8 %	13,6 %	11,8 %	5,1 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	10,1 %	10,1 %	13,5 %	12,8 %
		Autres doublettes	32,3 %	32,5 %	26,5 %	20,5 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IFRES d'Alençon - D.E Ergothérapeute (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (26258)	Jury par défaut	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	92,9 %	100 %	100 %	100 %
		Autres doublettes	7,1 %	0 %	0 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes de Français, SVT, Physique-Chimie, Mathématiques, Histoire-Géographie, Philosophie, Sciences économiques et sociales, Sciences de l'ingénieur, Humanités, Littérature, etc. (Liste non exhaustive)	Notes de première et terminale.	Très important
	Notes d'Anglais.	Notes de première et terminale	Important
	Épreuves anticipées du BAC notamment en Français (oral et écrit).	Moyenne épreuves anticipées du Baccalauréat en oral de Français et écrit de Français.	Important
	Résultats obtenus dans l'enseignement supérieur pour les réorientations et reconversions professionnelles.	Résultats dans l'enseignement supérieur.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aptitude à suivre une démarche scientifique.	Appréciation des professeurs sur les bulletins.	Complémentaire
	Aptitude à s'organiser dans son travail.	Champ « méthode de travail », « autonomie » de la fiche Avenir.	Complémentaire
Savoir-être	Aptitude à échanger, interagir, coopérer avec autrui. Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés.	Appréciation des professeurs sur les bulletins. Rubrique « Activités et centres d'intérêt ». Lettre de motivation	Important
	Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés.	Champ « Capacité à s'investir » de la fiche avenir. Appréciation des professeurs dans les travaux personnels encadrés, activités interdisciplinaires et projets technologiques.	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation Capacité à expliciter sa démarche d'orientation.	Lettre de motivation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences pratiques en lien avec le métier. Implication et engagement argumenté dans des occupations.	Champ « engagement citoyen » de la fiche avenir Rubrique « Activités et centres d'intérêts ».	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux retenues par la Commission d'Examen de Vœux sont celles des critères généraux d'examen des vœux publiés sur la plateforme Parcoursup.

Concernant les éléments quantitatifs :

- Notes de première et terminale : une attention majeure a été portée sur les notes de Français, Mathématiques, Histoire-Géographie, Philosophie, SVT, Physique-Chimie, Sciences économiques et sociales, Sciences de l'ingénieur, numérique et sciences informatiques, Humanités, littérature, biologie-écologie, géopolitique, sciences politique, ainsi que l'EP et les arts plastiques, entre autres. Des enseignements optionnels ont également été pondérés tels que l'engagement du candidat dans l'apprentissage de la LSF. Une modulation a été apportée selon la série du baccalauréat et selon l'atteinte d'une moyenne générale supérieure à 14/20 au baccalauréat, quel que soit la série.
- Les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat, notamment les résultats de Français (écrit et oral), ont également été pris en compte.
- Une modulation a été appliquée à la note obtenue en anglais, notamment si celle-ci est supérieure à 15/20.
- Les résultats et diplômes obtenus dans l'enseignement supérieur pour les étudiants en réorientation et reconversion professionnelles.

Concernant les éléments qualitatifs de chaque dossier déposé, les examinateurs se sont penchés sur :

- la disposition des candidats à des aptitudes relationnelles, telles que l'empathie, la bienveillance, etc. ainsi que la capacité des candidats à travailler en équipe.
- L'attrait des candidats pour le secteur sanitaire et social, et notamment pour les sciences de l'occupation
- La capacité d'analyse du candidat, à la fois sur un plan scientifique mais aussi réflexif.
- La motivation et l'engagement des candidats dans leur futur parcours professionnel
- La maîtrise de l'expression écrite en français, et notamment la capacité à exercer un transfert d'informations adapté.

Pour cela, les examinateurs ont pu étudier :

- les appréciations des professeurs de lycée figurant sur les bulletins de première et de terminale, l'appréciation générale du

professeur principal et du chef d'établissement sur la fiche avenir

- le parcours scolaire et/ou professionnel des candidats

- la fiche avenir permettant d'apprécier l'engagement citoyen, la méthode de travail, l'autonomie du candidat et sa capacité à s'investir.

- la fiche "activités et centres d'intérêt"

- le projet de formation motivé avec des arguments explicités

Une attention particulière a été portée sur la qualité de l'argumentation exprimant la motivation du candidat, l'utilisation d'un vocabulaire spécifique, sa démarche d'orientation sur le projet de formation motivé et la retranscription des expériences pratiques en lien avec le métier d'ergothérapeute (stages de découverte, d'initiative personnelle, expériences professionnelles ou stages dans le champ de la santé, du handicap, etc.) et sur la cohérence des éléments figurant dans le dossier avec les éléments présentés par le candidat.

Ce sont l'ensemble de ces éléments qualitatifs et quantitatifs qui ont été examinés par la commission d'examen des vœux, prenant en compte la pondération de chaque champ d'évaluation en lien avec les critères généraux d'examen des vœux. Le classement a été établi sur l'ensemble de ces éléments.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est important que le candidat s'approprie les attendus retenus pour la formation en ergothérapie et prenne connaissance des critères d'examens des vœux. Il est primordial qu'il retrace son parcours et recherche en quoi celui-ci et ses expériences personnelles et/ou professionnelles viennent répondre aux attendus.

Les renseignements pris par le candidat sur le métier et la formation, voire sa participation aux JPO ou à des Forums des métiers, vont lui permettre d'enrichir son argumentation.

Tous les éléments illustrant l'intérêt porté au métier sont appréciés dès lors que ces éléments sont utilisés à bon escient : expériences, sensibilisation au handicap, vocabulaire professionnel, etc.

Le projet motivé doit être structuré et argumenté avec authenticité. La fiche « activités et centres d'intérêt » est un complément du projet motivé, où toutes les rubriques sont à renseigner.

La qualité rédactionnelle et la capacité écrite à argumenter méritent une attention particulière.

Signature :

Julien PAN,

Chef d'établissement de l'établissement IFRES
d'Alençon